

## Barème Honoraires de Location Habitation Vide, Mixte et Meublée

### Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	5% TTC du loyer annuel hors charges dans la limite de 8 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires pour la location d'un studio (visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail)	200 € TTC Dans la limite de 8 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € /m <sup>2</sup> (logement vide) 5 € /m <sup>2</sup> (meublé)
Location de garage : établissement du contrat, états des lieux	2 Mois de loyers TTC

### Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	5% TTC du loyer annuel hors charges dans la limite de 8 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires pour la location d'un studio (visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail)	200 € TTC Dans la limite de 8 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € /m <sup>2</sup> (logement vide) 5 € /m <sup>2</sup> (meublé)
Location de garage : établissement du contrat, états des lieux	2 Mois de loyers TTC

(1)Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014.

## Barème Honoraires de Location baux commerciaux / professionnels

Honoraires de location et de rédaction de bail : 10 % TTC du montant du loyer annuel TTC charges comprises

### Barème Actes administratifs

Rédaction d'un bail sans recherche d'un locataire	250 € TTC
Rédaction d'un avenant au bail à la charge du demandeur	90€ TTC
En cours de bail rédaction d'un nouveau bail	150 € TTC
Avis de valeur	120 € TTC



## Le barème gestion locative

**Notre Garantie d'Action :** nous nous engageons à mettre toute notre force, notre expérience et notre réseau au service de la gestion de votre bien.

### Les services du Mandat Confiance

7,2% TTC des sommes encaissées

- **Mise en place du mandat de gestion**
- **Gestion locative courante :** appel et encaissement loyers/charges/allocations, quittancement, versement des fonds perçus
- **Révision annuelle des loyers et régularisation des charges**
- **Tenue de la comptabilité propriétaire :** compte-rendu de gestion détaillé, lecture commentée du premier document
- **Contrôle du respect des obligations locatives (assurance, entretien, vie du bail)**
- **Demande et suivi des attestations annuelles (MRH, chaudière, cheminée...)**
- **Lettre de rappel et recouvrement amiable (1ère relance LRAR)**
- **Gestion du congé locataire :** contrôle de validité et acceptation
- **Décompte de sortie du locataire**
- **Règlement des factures fournisseurs**
- **Organisation et suivi des réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC**
- **Demande de devis supérieurs à 200 € TTC**

## Services complémentaires

Gestion créances, remise du dossier au commissaire de justice pour commandement de payer, procédure (frais commissaire de justice et d'avocat à la charge du propriétaire)

Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)

Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et versement après contrôle des travaux

Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : suivi et contrôle des travaux

Gestion technique des travaux supérieurs à 1500 € TTC : suivi et contrôle des travaux

Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique

Réalisation d'une visite conseil

Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers

Frais d'administratifs (correspondance, extranet)

Acomptes exceptionnels (sous réserve de l'encaissement effectif du loyer)

Frais pour clôture de compte à la suite de la résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)

Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété

Montage d'un dossier de subventions, suivi jusqu'à obtention des fonds

Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles

Représentation aux assemblées générales

Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion

« Permis de louer » : constitution du dossier et suivi

Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves

Visite triennale du bien (sous réserve de l'accord du locataire)

Assurance Loyers Impayés / Garantie Loyers Impayés \*

Service référence 8,5% TTC	Service excellence 9,6% TTC	Coût hors forfait TTC
		150€/dossier
		100€
		250€
		150€/dossier
		150€ + 4% du montant des travaux
		50€/dossier
		90€/visite
		90€/lot/an
		2,5€/mois
		10€/acompte
		150€/lot
		10€/lot/mois
		250€/dossier
		90€/heure
		90€/heure
		3€/m <sup>2</sup> (logement vide) 5€/m <sup>2</sup> (meublé)
		50€/dossier
		90€/heure
		100€/heure
	*	3,5 % des sommes encaissée